REPRISES LIBRES
RÈGLES DE JUGEMENT

Ce document complète et clarifie le règlement des reprises libres, en offrant aux juges des éléments permettant de clarifier le jugement et aux cavaliers des exemples pratiques issus de l'expérience, qui ne sont pas explicitement mentionnés dans le règlement.

MOUVEMENT D'UN NIVEAU SUPÉRIEUR à ceux de la reprise Grand Prix du même indice : Le mouvement concerné n'est pas un mouvement requis, il ne peut donc pas être noté.

- Club et Poney : pas pris en compte.

- Amateur et Pro : les notes de chorégraphie et de degré de difficulté sont de 5.5 maximum.

Exemple : Pirouette au galop présentée en Amateur 1 Libre.

MOUVEMENT OUBLIÉ, dont aucune exécution n'a été vue.

- Toutes catégories : La note 0 est attribuée à ce mouvement, et les notes de chorégraphie et de degré de difficulté (qualité d'exécution des mouvements au niveau Club) sont de 5.5 maximum.

MOUVEMENT EXÉCUTÉ DANS UN DEGRÉ DE DIFFICULTÉ SUPÉRIEUR.

- Amateur et Pro : Une note inférieure à 5 est attribuée à ce mouvement, et les notes de chorégraphie et de degré de difficulté sont de 5.5 maximum.

Exemple : Séquence de changements de pied aux 4 temps en Amateur 1 Libre (3 changements de pied consécutifs sont considérés comme une séquence).

Les deux notes de changements de pied isolés sont inférieures à 5, même si des changements de pied isolés ont été bien exécutés par ailleurs.

Exemple : Plus d'1/2 pirouette au galop (180°) en Amateur Elite Libre.

La note de la 1/2 pirouette concernée est inférieure à 5, même si elle a été bien exécutée par ailleurs.

ENTRÉE et SORTIE

Le concurrent dispose de 30 secondes pour entrer en piste après le lancement de la musique, sous peine d'une pénalité de 2 points.

Les 2 arrêts d'entrée et de sortie doivent être sur la ligne du milieu en direction de C.

Les fautes entre A et l'arrêt d'entrée doivent être prises en compte.

PAS RASSEMBLÉ

20 mètres consécutifs, la 1/2 pirouette faisant partie du pas rassemblé.

APPUYERS

- Amateur 1 Libre et As Jeune 1 Libre :

  -Les contre-changements au trot sont autorisés

  -Un seul contre-changement de main au galop est autorisé en Amateur 1 Libre, As Jeune 1 Libre.

- Toutes catégories à partir de l'Amateur 1 : Une faute de changement de pied à la fin d'un appuyer baisse la note de l'appuyer (inférieur à 6), sauf si le changement de pied est noté séparément (Amateur 1 Libre).

L'angle de l'appuyer est libre. S'il est moins oblique que celui de la reprise GP du même indice, il est noté comme trop facile et il abaisse la note de degré de difficulté.

ALLONGEMENTS

Un trot allongé sur un cercle ou un petit côté est considéré comme un trot moyen. Présenté uniquement ainsi, la note est inférieure à 5 (et 5,5 maximum en chorégraphie et degré de difficulté).

Un galop allongé peut être réalisé sur un cercle.

Les transitions sont comprises dans le mouvement.

Une faute de changement de pied à la fin d'un allongement fait baisser la note de l'allongement, sauf si le changement de pied est noté séparément (Amateur 1 Libre).

PIROUETTE AU GALOP

Elles doivent être présentées à partir du galop et sortir au galop.

Elles peuvent être exécutées entre deux appuyers.

Exécutée à partir d'un arrêt, du pas, du piaffer, elle ne comptera que pour la chorégraphie. Si c'est la seule pirouette présentée, la note de la pirouette concernée est inférieure à 5 (et 5,5 maximum en chorégraphie et degré de difficulté).

La double pirouette est jugée comme un seul mouvement.

PIROUETTE AU PIAFFER

Elle est comptée comme du piaffer, en addition d'un piaffer obligatoire de 10 battues droites minimum.

APPUYER AU PASSAGE

Il est compté comme du passage, en addition d'un passage obligatoire de 15 mètres minimum consécutifs d'un seul tenant.